



Initier, soutenir ou accueillir un projet d'habitat participatif sur son territoire

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Illustrée de multiples réalisations bretonnes, cette formation présentera les plus-values et modalités de l'habitat participatif. Elle permettra aux participant.e.s d'évaluer la pertinence et les conditions de prochaines éventuelles initiatives.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élue sera en capacité :

- D'appréhender l'habitat participatif dans sa diversité (formes, publics, modes de participation)
- D'identifier les enjeux auxquels l'habitat participatif peut répondre
- De comprendre les étapes et conditions de mise en œuvre de telles opérations
- D'identifier la posture et le rôle de l'élue.

Description / Contenu

- Présentation de réalisations bretonnes
 - Photos, plans, éléments de témoignage d'interactions de voisinage en habitat partagé.
 - Reconstitution de la mise en place du projet et du rôle de la collectivité.
- Analyse des résultats et effets sur le territoire.
- Apports conceptuels :
 - Les enjeux de la participation Habitante
 - A quoi et comment proposer de participer ?
 - Les différents « publics » de l'habitat participatif, leurs profils et motivations
- Temps d'échange : Liens avec les situations rencontrées par les élu.e.s. Etudes de cas.

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site <https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex FRANCE Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Une journée en présentiel, articulant :

- Des apports théoriques et conceptuels, avec un support diaporama.
- Des temps d'analyse et de débat, avec :
 - La présentation de cas, à partir de situations connues des élu.e.s participant.e.s.
 - Des temps de réflexions en petits groupes et grands groupes.
 - Un apport d'expertise de l'Epok.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

Ana Lucia Gonzalez

Historienne de formation, Ana Lucia décide ensuite de se spécialiser dans le domaine de l'urbanisme et du développement territorial. Sa route croise rapidement celle de l'habitat participatif, lui rappelant intimement l'intense vie de voisinage de son enfance colombienne, au cœur de Bogota. La richesse de ce parcours lui permet aujourd'hui d'appuyer avec finesse l'articulation des politiques publiques d'aménagement et les expérimentations sociales.

Samuel Lanoe

Sitôt ses études d'ingénierie environnementale terminées, Samuel s'engage dans le développement de l'habitat participatif. Il participe à la fondation de l'association Parasol et du réseau régional Habitat Participatif Ouest. Plus récemment, il devient résident de l'ÔdôBerge, habitat participatif de 23 logements sociaux à Dol de Bretagne. Les problématiques pédagogiques, de formation et de développement de nouveaux savoir-faire, sont – chez lui – l'objet d'un travail de recherche permanent.

Yvan Le Goff

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex FRANCE Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État



Co-reponsable du réseau national d'éducation à l'environnement, puis fondateur d'une agence de médiation culturelle et environnementale au service des collectivités, le parcours d'Yvan est très lié aux approches participatives et coopératives. En 2015, il emménage à la CieRit, habitat participatif porté en autopromotion et autoconstruction, et rejoint l'Epok, transférant depuis lors son expérience de gestion de projets partenariaux.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex FRANCE Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État